Châtillon le 31 mai 2012

Objet: Négociations salariales 2012

A l'attention de
M. Denis Maugars, Président de l'Onéra

Monsieur le Président,

Lors de la réunion d'ouverture des négociations salariales 2012 le 5 avril dernier, les organisations syndicales ont présenté leurs principales revendications pour cette année. Mme le DRH Véronique Padoan nous a en retour indiqué qu'elle n'était pas en mesure de nous communiquer la position de la Direction.

Si nous sommes bien conscients que le contexte électoral extérieur n'est pas favorable au démarrage des négociations, nous souhaitons cependant que le personnel n'en subisse pas les conséquences. Aussi nous demandons qu'une mesure salariale générale puisse être versée de manière anticipée à l'ensemble du personnel (comme il l'avait été fait en 2008), par exemple sous la forme d'une augmentation générale de 1%.

La tenue d'au moins une réunion avant fin juin nous paraît nécessaire afin de définir exactement la mesure à formaliser dans un accord et mettre en place les conditions d'un versement rapide, et en parallèle de démarrer les négociations sur l'ensemble des mesures salariales à appliquer cette année.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CFDT	Pour la CFE-CGC	Pour la CFTC	Pour la CGT
G. Marcon	B. Sorrente	C. Sanchez	A. Ristori

Copie : Mme Véronique Padoan, DRH